

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° n°1088 promulguant en Côte Française des Somalis

n°1088

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
17 novembre 1951

Numéro JO
n° 13 du 01/12/1951

Date du numéro
1 décembre 1951

VISAS

Le Gouverneur de la France d'Outre-Mer, — N. SADOUL Gouverneur de la Côte Française des Somalis, Chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable au Territoire par décret du 18 juin 1884

Vu le décret n° 51-1232 du 31 octobre 1951 instiluant une indemnité de difficultés d'existence dans certaines localités de la France d'Outre-Mer,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er, — Est promulguée, dans le Territoire de la Côte Française des Somalis, le décret n° 51-1232 du 31 octobre 1951 instituant une indemnité de difficultés d'existence dans certaines localités de la France d'Outre-Mer. Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Le Gouverneur.N. SADOUL.